



## ELECTIONS MUNICIPALES 2025

### CHARTE D'ENGAGEMENT DES CANDIDAT-E-S VERT-E-S AU CONSEIL MUNICIPAL ET CONSEIL ADMINISTRATIF

Adoptée par l'Assemblée générale des Vert-e-s Ville de Genève du 22 avril 2024

#### Introduction

#### Etat d'esprit – l'engagement des candidat-e-s est primordial

Une campagne électorale est une expérience passionnante. Pour les candidat-e-s, c'est une occasion particulière d'exprimer leurs convictions et de participer à la diffusion des idées Vertes. La progression du parti se construit grâce à un travail d'équipe, où chacun-e s'implique au maximum. Cet esprit d'équipe et l'aptitude à communiquer et partager les valeurs Vertes sont les éléments essentiels du succès. En effet, le nombre de sièges obtenus au soir de l'élection dépendra du nombre de suffrages obtenus par la liste des Vert-e-s. Le décompte des voix individuelles départagera, dans un deuxième temps, les candidat-e-s. C'est pourquoi, il est indispensable d'inviter à voter la liste des Vert-e-s dans son intégralité.

#### Les incontournables

Evènements, stands, apéros, actions festives, manifestations, formations, il est difficile de s'ennuyer lors d'une campagne. Les candidat-e-s doivent participer assidûment à ces évènements pour les médiatiser et attirer un maximum de personnes. Répondre aux médias, aux questionnaires des associations et participer à des débats publics est un autre incontournable des campagnes politiques. Chaque candidat-e sera sollicité-e dans ce cadre afin de défendre le programme des Vert-e-s. Enfin, la présence assidue des candidat-e-s sur les stands est un incontournable lors d'une campagne. Les stands offrent un moment privilégié pour être à l'écoute de la population, porter les idées Vertes, diffuser des flyers et récolter des signatures pour des initiatives ou référendums. Ils permettent aussi d'être confrontés aux réactions (positives ou négatives) de la population et d'ainsi pouvoir affûter ses arguments. La section fera tout pour que les stands soient les plus conviviaux possibles !

L'organisation de la campagne des élections municipales 2025 est présentée en annexe.

#### Engagements des candidat-e-s des Vert-e-s Ville de Genève

Vu les statuts du 10 mars 2022 des Vert-e-s genevois-es ;

Vu l'annexe aux statuts des Vert-e-s genevois-es concernant les rétrocessions des élu-e-s ;

Vu le règlement de la section des Vert-e-s Ville de Genève du 15 juin 2022 ;

Par la présente, en cas de désignation en tant que candidat-e des Vert-e-s Ville de Genève aux élections municipales 2025, je m'engage à :

- participer activement à la campagne électorale - évènements, stands, actions, débats, etc. - tant pour les élections au Conseil municipal que celle du Conseil administratif ainsi que pour le 2<sup>ème</sup> tour de la campagne au Conseil administratif;
- participer aux rendez-vous et formations spécifiques proposées par le parti;
- entretenir des relations respectueuses avec les membres du parti, en particulier les membres du Caucus et du Comité et le secrétariat;
- respecter les délais fixés par le parti (par exemple, pour l'organisation d'évènements, le shooting des photos, la réponse à des questionnaires d'associations, etc.);
- participer à des débats publics organisés par le parti, par les médias ou par d'autres organisations. La section ne peut garantir que chaque candidat-e-s aura la même médiatisation même si elle œuvrera au maximum pour atteindre cet objectif. Les candidat-e-s peuvent évidemment répondre aux sollicitations directes des journalistes ou prendre contact avec un média. Dans l'objectif d'assurer une diffusion maximale de l'information (réseaux sociaux, site internet, etc.), les candidat-e-s en informeront le secrétariat;
- relayer les activités ou les communications des Vert-e-s au sein de mes réseaux (réseaux sociaux, familial, amical, voisinage, associatif, sportif, professionnel (si possible), etc.);



- connaître le système politique suisse et à me tenir informé-e-s de l'actualité municipale, cantonale, nationale et internationale;
- autoriser l'utilisation et la diffusion des photos réalisées dans le cadre de la campagne (photos individuelles, de groupes ou lors d'actions);
- mener prioritairement une campagne collective. Il est néanmoins possible de mener, de façon complémentaire, une campagne plus personnalisée. Elle peut se révéler fort utile car elle permet de mobiliser des personnes et des milieux qui ne voterait pas forcément pour les Vert-e-s sans l'intervention des candidat-e-s. Il est toutefois demandé de mentionner l'appartenance aux Vert-e-s. En ce sens, toute démarche personnelle doit porter le message : « Votez pour les Vert-e-s car personnellement j'y suis engagé-e ». Il est demandé d'informer le secrétariat de toute démarche dans ce sens (blogs, sites internet, tracts, annonce, etc.) afin d'en faire la meilleure publicité et de partager l'information avec l'ensemble des candidat-e-s;
- informer la Direction de campagne de tout financement extérieur éventuel de sa propre campagne ainsi que la provenance de ce financement;
- respecter, durant et même après la campagne, un certain devoir de loyauté : garder confidentielles les informations qui doivent le rester, éviter tout comportement susceptible de nuire à l'image du parti, même en dehors des activités politiques, et notamment les conduites attentatoires à la dignité et au respect du parti et des autres candidat-e-s;
- annoncer d'emblée aux instances toute information (sur des écrits, actions ou comportements) susceptible d'être utilisée contre un-e candidat-e ou contre les Vert-e-s durant la campagne;
- transmettre mes liens d'intérêt (membre d'un comité, d'une fondation, d'un conseil d'administration par exemple) au secrétariat au moyen du formulaire qui me sera transmis;
- contacter le Bureau et/ou la personne en charge de la résolution de conflit en cas de désaccord avec un-e autre candidat-e ou un-e membre;
- défendre le programme de législature 2025-2030 des Vert-e-s Ville de Genève.

**Si je suis élu-e au Conseil municipal, je m'engage enfin à :**

- verser 33% des jetons de présence d'élu-e aux Vert-e-s Ville de Genève;
- respecter le règlement du caucus des Vert-e-s Ville de Genève;
- porter le programme de législature des Vert-e-s Ville de Genève et prendre en compte l'avis de l'assemblée générale;
- participer régulièrement aux assemblées générales de la section et autres évènements organisés par le parti;
- m'inscrire auprès du secrétariat cantonal à la liste mail des groupes de travail des Vert-e-s genevois-es en lien avec les commissions dans lesquelles je siège et participer autant que possible aux réunions;
- entretenir un contact régulier avec les différentes instances de la section (bureau, comité, présidence, caucus Vert au Grand Conseil, etc.);
- démissionner du Conseil municipal si je démissionne du parti en cours de la législature, afin de permettre aux Vert-e-s de maintenir le nombre de sièges acquis lors des élections.

**Si je suis élu-e au Conseil administratif, je m'engage enfin à :**

- verser un montant de 10 % par an du salaire brut avant indemnités;
- porter le programme de législature des Vert-e-s Ville de Genève et prendre en compte l'avis de l'assemblée générale;
- entretenir un contact régulier avec les différentes instances du parti (caucus, bureau, comité, présidence, etc.);
- participer au comité des Vert-e-s Ville de Genève, aux assemblées générales et aux actions politiques de la section.

Nom : de Chastonay

Prénom : Marjorie

Date : 10/6/24

Signature : M. de Chastonay



## Annexe : Organisation générale de la campagne des élections municipales 2025

L'Annexe a été approuvée par le comité des Vert-e-s Ville de Genève du 11 mars 2024

- **L'Assemblée générale**

Elle désigne les candidat-e-s et adopte le programme de législature.

- **Le Comité**

En tant qu'organe directeur des Vert-e-s Ville de Genève, il détermine la stratégie et valide les grandes orientations de campagne. Il délègue la gestion courante de la campagne au bureau.

- **Le Bureau élargi**

Le Bureau élargi réunit ses membres ainsi que les magistrat-e-s ou leur-e-s collaborateur-rice-s personnel-le-s, le-la conseiller-ère en communication de l'agence Pleez et le secrétariat. Ce bureau élargi a la responsabilité de mettre en œuvre la stratégie élaborée par le comité et supervise l'organisation de la campagne, son budget, la communication graphique et les actions de campagne. Le bureau élargi assure un suivi de l'avancement de la campagne auprès du comité ainsi qu'auprès des candidat-e-s via des rencontres régulières. Il doit également mobiliser les membres des Vert-e-s Ville de Genève.

Le bureau élargi délègue la gestion de conflit à un-e membre spécialiste du sujet : Ueli Leuenberger. Chaque candidat-e est invité-e à le contacter si iel vit une tension avec le bureau, le comité ou avec un-e autre candidat-e.

- **Le secrétariat**

Le secrétariat est au service de la campagne collective et non au service d'une campagne individuelle pour les candidat-e-s. Il met en œuvre les décisions du comité, réalise les supports visuels en collaboration avec Pleez, gère l'organisation des actions, des événements et des stands de campagne, assure la transmission des informations et le lien entre les candidat-e-s, les partenaires, les mandataires et le service des votations. Le secrétariat enverra régulièrement une newsletter aux candidat-e-s avec toutes les informations de la campagne.

- ✓ La responsable de campagne au secrétariat est Camille Layat, collaboratrice politique. Laila Hmeidan est engagée dès mars 2024 et jusqu'à la fin de la campagne pour participer à la mise en œuvre de la campagne.

- **Les candidat-e-s**

Désigné-e-s par l'assemblée générale, les candidat-e-s sont les fers de lance de la campagne. Iels défendront les idées Vertes et le programme dans leurs réseaux, les médias, lors d'événements publics et sur les stands. Les candidat-e-s pourront transmettre leurs projets, questions et remarques sur la campagne auprès du bureau élargi lors des rencontres régulières.

Si vous avez des questions concernant la campagne, n'hésitez pas à contacter Camille Layat, collaboratrice politique des Vert-e-s Ville de Genève ([clavat@verts-ge.ch](mailto:clavat@verts-ge.ch)).

